HIVER 2015 - 2016

WEEK END REVEILLON A PORQUEROLLES
Provence Alpes Côte d'Azur

Randonnée guidée à Pied, auberge de charme***
4 jours / 3 nuits / 3 jours de randonnée
Sans portage de sac

Située le plus à l'Ouest, l'île de PORQUEROLLES s'étire en croissant face à la **presqu'île de Giens**.
En arrivant sur l'île on découvre un village à l'aspect colonial, construit vers 1820 pour une garnison de sous-officiers, ce dont témoigne sa place d'Armes bordée de platanes et d'eucalyptus et ses sentiers ombragés sous les pins maritimes. La côte nord de l'île est parsemée de belles plages de sable blanc et fin dont la plus connue est la **Plage d'Argent**, alors que la côte sud offre un saisissant contraste avec ses falaises abruptes et ses calanques déchiquetées.
Vous serez hébergés dans notre **Hôtel*** de charme** confortable à la décoration provençale et situé au cœur du village.

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50 Rue de la Chapelle 74160 LE CHABLE BEAUMONT
Tèl : **00 33 450 31 03 65** (depuis l'étranger) - Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67
E.Mail : info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Mercredi 30 décembre 20015
Rendez-vous avec le Guide à **17h15** (impératif) **Gare Maritime de la Tour Fondue** situé au bout de la **presqu'île de Giens**.
Départ en bateau à 17h45 pour **l'île de Porquerolles** et installation pour trois nuits dans notre Hôtel*** de charme situé au cœur du village, à 200 mètres du port et tout proche de la **plage de la Courtade**. Le charme convivial d'une petite auberge rénovée dans un style néo-provençal et située dans une maison provençale typique avec un patio intérieur.

Jour 02 : Jeudi 31 Décembre 2015
L'île de Porquerolles - Partie Ouest
Boucle qui rejoint la **Pointe du Langoustier**, îlot relié à la terre par un cordon sable, en passant par le conservatoire du littoral, le **mont de Tielo** (107m) et la **calanque sauvage du Bregançonnet**. Pique-nique sur la **plage du Langoustier**.
Retour à l'hôtel par le côté nord et le bord de mer le long des plages mythiques et des criques. Réveillon festif à l'Hôtel !
Dénivelée : + 350 m ; - 350 m Horaire : 5h00 de marche

Jour 03 : Vendredi 1er janvier 2016
L'Île de Porquerolles - Partie Est
Boucle sur l'île : visite de la partie Est de l'île via la **plage de Notre Dame**, la **pointe des Mèdes** et la **plage de la Galère**.
Dénivelée : + 450 m ; - 450 m Horaire : 6h00 de marche

Jour 04 : Samedi 2 janvier 2016
L'Île de Porquerolles - Partie Sud - Retour bateau à Giens
Boucle à la découverte de la face Sud de l'île en passant par le **fort Sainte-Agathe** et le **Moulin du Bonheur** puis **l'Oustaou de Diou** et la **pointe des Salins**. Point de vue au sémaphore et retour par le **fort de l'Alycastre** et la **plage de la Courtade** ou l'on peut pique-niquer.
Vers 14h retour bateau à la **Gare Maritime de la Tour Fondue**.
Fin du séjour le **samedi 2 janvier 2016** vers **14h30** à la **Gare Maritime de la Tour Fondue**.
Dénivelée : + 250 m ; - 250 m Horaire : 3h00 de marche

Points forts

- Le charme des sentiers côtoyant eaux turquoise et plages de sable blanc
- Trois nuits sur l'île de Porquerolles dans une Auberge*** de charme
- Un réveillon inoubliable dans le cadre magnifique de l'île de Porquerolles

L'ordre des balades n'est qu'indicatif et peut-être modifié par l'accompagnateur si besoin.

Le **programme** a été établi selon les derniers éléments connus lors de sa rédaction ; des impondérables sont toujours possibles et des situations indépendantes de notre volonté peuvent en modifier le déroulement. Nos guides et accompagnateurs sauront d'autant mieux gérer ces aléas si chacun garde sa bonne humeur.
L'itinéraire peut-être aménagé par l'Accompagnateur, pour des raisons de sécurité, en fonction des conditions nivo-météo du moment, ou du niveau technique ou physique des participants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Mercredi 30 décembre 2015 à 17h15 (impératif) avec le Guide à la Gare Maritime de la Tour Fondue à Giens au bout de la presqu'île de Giens (Var - 83)

Accès voiture :
La Gare Maritime de la Tour Fondue est un petit port situé à l'extrémité de la presqu'île de Giens.

Toulon, sortie Hyères suivre Saint-Tropez, direction Le Port (D197).
Vous pouvez laisser votre véhicule sur un parking gratuit ou payant de La Tour Fondue (voir avec le Guide).
Carte Michelin au 1/ 150 000ème N° 340 " Bouches-du-Rhône, Var".
Carte IGN TOP 100 au 1/ 100 000ème N° 172 "Toulon Aix-en-Provence".

Accès avion : Aéroport International de Toulon - Hyères à 500 m direction Le Port.
Ligne régulière Réseau mistral - ligne 63 : Aéroport Toulon - Hyères > Hyères Centre Joffre. Arrêt de bus devant l'hôtel.
Réseau mistral (Agence Commerciale Hyères) : tel : 04 94 03 87 03 - Site internet : www.reseaumistral.com

Accès train : via gare SNCF de Toulon (Gare TGV - 20km) et gare SNCF de Hyères (3km) - horaires à consulter auprès de la SNCF.
Ligne régulière Réseau mistral - ligne 67 : Hyères Centre (Joffre) > Gare SNCF > Descendre arrêt "Port la Gravine" (l'hôtel est situé à environ 200m).
Retour train : gare SNCF de Hyères (3 km) et Toulon (Gare TGV - 20 km) - horaires à consulter auprès de la SNCF).
Ligne régulière Réseau mistral - ligne 67 : Tour Fondue > Gare SNCF > Hyères Centre (Joffre). Arrêt de bus Gare SNCF (Hyères)

DISPERSION

Le Samedi 02 janvier 2016 à 14h30 à la gare Maritime de La Tour Fondue

NIVEAU

Marcheurs contemplatifs.
Niveau 2 sur une échelle de 5.
Les randonnées ne présentent pas de difficulté technique et s'adressent aux randonneurs ayant une bonne condition physique. Il n'est pas nécessaire d'être un sportif accompli, mais être bien physiquement participe au plaisir et à l'unité d'un groupe.
Le relief : celui-ci est changeant malgré les faibles dénivellations. Cela peut être désorientant quelquefois.
Les sentiers : ils sont excellents, idéalement tracés et entretenus.
Le dénivelé maximum à la montée ne dépassera pas 450m par jour.

Vous marcherez de 3 à 6 heures par jour. Voir au jour le jour.
Les randonnées s'effectuent "en étoile" à partir d'un même hébergement.
Vous randonnez avec un petit sac à dos pour la journée (vêtement de protection, pique nique de midi, gourde, appareil photo, ...).

Les temps de marche sont donnés à titre indicatif et calculés pour des marcheurs moyens (base moyenne de 300 m de montée environ à l'heure et 3 km à l'heure) sans tenir compte des pauses plus ou moins importantes : pique-nique, contemplation, photos, baignade... Ces temps varient selon le niveau moyen du groupe.

HEBERGEMENT
L'hébergement se fait en pension complète (pique-nique le midi), en chambre double dans un **Hôtel*** de charme** situé sur la place au cœur du village de Porquerolles, à 200 mètres du port et tout proche de la plage de la Courtade. Le charme convivial d'une petite auberge rénovée dans un style néo-provençal et située dans une maison provençale typique avec un patio intérieur.
Les chambres sont climatisées et équipées de douches ou bain et WC, téléphone direct, télévision à écran plat, d'une armoire et d'un coffre-fort. Certaines chambres possèdent un balcon.
Les **inscriptions individuelles** sont regroupées en chambre de 2 à 3 personnes.

Les repas du soir et petits déjeuners sont pris à l'hôtel. Vous découvrirez quelques spécialités provençales au travers d'une cuisine familiale locale et copieuse.
Les repas de midi, préparés par l'hôtelier, seront pris sous forme de pique-niques consommés sur le terrain. Pour ce forfait les boissons restent à votre charge.

LE REVEILLON !
Il se déroulera dans le restaurant de notre AUberge sous forme d'un repas festif.

TRANSFERTS
Bateau aller et retour pour l'Île de Porquerolles

PORTAGE DES BAGAGES
Séjour en étoile donc pas de transferts de bagages. Vous portez vos affaires de la journée.

ENCADREMENT
Un Accompagnateur en Montagne qualifié connaissant bien le pays et ayant l'expérience de la vie de groupe, assure l'encadrement et le commentaire des régions traversées.

GROUPE
Les groupes sont constitués d'environ 6 à 15 participants + l'Accompagnateur.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
- un **sac à dos** à armatures souples et muni d'une ceinture ventrale et de torse : **30 à 40 litres minimum** (affaires de la journée : appareil photo, pique-nique du déjeuner, gourde, vivres de course, veste coupe-vent, pull, vêtement de pluie...) ;
- un grand sac plastique pour protéger le contenu du sac à dos ;
- chaussettes coton et (ou) laine. Les chaussettes "type bouclette" vous éviteront souvent l'échauffement prématuré des pieds ;
- une paire de chaussures de marche souples déjà utilisées (type trekking avec tige montante et semelle crantée). Évitez de partir en baskets ; ce n'est pas très confortable pour la marche en tout terrain ;
- une tenue de rechange confortable et une paire de chaussures légères pour l'étape ;
- tee-shirt coton ; chemise ou polo en coton ou Rhovyl + Modal ou Dunova ;
- un pull chaud en laine ou fourrure polaire (la fourrure polaire est très pratique : légère, elle sèche vite et conserve un fort pouvoir calorifique) ;
- un anorak ou une veste coupe-vent avec un capuchon (le Gore Tex et le Micropore sont les meilleurs tissus) ;
- une pèlerine couvrant le sac ;
- un pantalon de marche ample en toile légère (coton ou coton polyester).
  Évitez les jeans qui sont relativement inconfortables pour la marche ;
- un short ou un bermuda ;
- un chapeau ; un foulard (pour se protéger le cou) ;
- un maillot de bain et serviette

- une paire de lunettes de soleil ;
- crème protectrice pour la peau et les lèvres ;
- nécessaire de toilette minimum ;
- petite pharmacie personnelle (une pharmacie collective est prévue pour le groupe) : antalgique : aspirine, Doliprane ; vitamine C ; élastoplaste ; pansements adhésifs ; double peau (Compeed) ; boules Quiès ; plus vos médicaments personnels... ;
- pour les pique-niques : une assiette ou une boîte type Tupperware ; des couverts ; un gobelet ; un couteau pliant (type opinel) ;
- une gourde et/ ou une thermos (un litre minimum) ;
- une lampe frontale ;
- des sachets plastiques pour classer et ranger vos affaires ;
- une pochette plastique étanche avec : la **Carte Nationale d'Identité** ou le **Passeport** (valide) ; le dépliant de votre **assurance voyage** reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance) ou votre assurance personnelle ;
- argent : dépenses personnelles (les boissons en cours de randonnée, les visites...) ;

Facultatif :

- un équipement photo (appareil photo + pellicules) ; une paire de jumelles, une paire de bâtons de marche téléscopiques

DATES ET PRIX
Du Mercredi 30 décembre 2015 au Samedi 02 janvier 2016

Prix par personne : 645 €
Supplément chambre individuelle : IMPOSSIBLE

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement et les repas tels que décrits
- l'encadrement
- le dîner amélioré du réveillon
- les transferts maritimes tels que prévus
- les taxes de séjour
- les frais d'organisation.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- toutes les dépenses d'ordre personnel
- l'assurance annulation assistance rapatriement, interruption de séjour 3.9%
- les visites hors programmes
- d'une façon général tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "*Le prix comprend*".

POUR EN SAVOIR PLUS

CLIMAT
La Provence bénéficie d'un climat méditerranéen, caractérisé par un été sec et chaud, des précipitations peu abondantes (moins de 60 jours de pluie par année) et donc beaucoup de soleil. Le mercure peut atteindre 35°C en été, bien qu'il gravite plutôt autour de 30°C.
En hiver, le climat s'avère doux sur la côte, et le mercure descend rarement au-dessous de 10°C. Cependant, les villages de l'arrière-pays sont souvent plus frais en hiver, surtout ceux qui se trouvent en région exposée au vent autour du Vaucluse et des collines du Luberon.
Avril et octobre sont les mois les plus humides, et ils connaissent de fortes ondées ainsi que des averses pouvant durer quelques jours.

Les conditions sont alors meilleures de la fin mai à la fin juin, lorsque les températures oscillent autour de 26°C et que le soleil abonde. Les plantes, les fleurs et les arbres fruitiers s'épanouissent pleinement, et les routes sont généralement libres de vacanciers.
Septembre se veut agréable et bénéficie également d'un climat favorable; la mer est d'ailleurs encore assez chaude.
Par contraste, juillet et août correspondent à la haute saison touristique en Provence. Le mistral, ce vent bien connu, frappe la Provence tout au long de l'année. Il s'agit d'un vent violent qui peut atteindre 100 km/h et souffler toute une journée ou même plusieurs jours de suite.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de
21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :
- Jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : la totalité du montant du séjour.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTIRISQUES ANNULATION FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS ASSISTANCE RAPATRIEMENT INTERRUPTION
Nous proposons une assurance multirisques. Elle est facturée séparément (3,9 % du coût du voyage). Ce contrat d'assurance est souscrit auprès de MMA Europ Assistance.

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Assistance – Annulation – Interruption de séjour Open Odyssée Vagabondages n° 58 223 429 joint à votre dossier.
Il est disponible sur www.espace-evasion.com ou sur simple demande.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

L'ASSURANCE ANNULATION
La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.

Les évènements garantis sont :
- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la modification ou le refus des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol de la carte d'identité, du passeport
- …

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.
Dans les cas de mutation professionnelle, de modification ou de refus des dates de congés payés, de vol de la carte d'identité ou du passeport, une franchise de 20 % est applicable avec un minimum de 30 € par personne.
Dans les autres cas, une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour :
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'Europ Assistance sont :
- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 15 300 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 3 100 €,
- l'assistance en cas de perte ou vol de papiers,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 8000 € par assuré,
- …

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 MOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances – Assurances Piquet-Gauthier – BP 27 – 69921 OULLINS Cédex